

# ACTION URGENTE

## La défenseure des droits des femmes et des filles a été libérée

L'enseignante et défenseure des droits humains Vannesa Rosales a été libérée le 21 juillet 2021 au bout de neuf mois de détention, dont six mois d'assignation à résidence. Elle a été criminalisée en raison de son travail de défenseure des droits sexuels et reproductifs au Venezuela. Lors de l'audience préliminaire du 21 juillet, le tribunal a prononcé un non-lieu et clos cette affaire mettant en cause Vannesa Rosales.

**AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**

En octobre 2020, Vannesa Rosales a répondu à la demande d'assistance d'une femme et de sa fille de 13 ans. La jeune fille, qui était son élève, avait été violée par un homme de son quartier et était enceinte à la suite de ce viol. Lors d'une consultation médicale, la mère de la jeune fille avait été informée que la grossesse mettait la vie de sa fille en danger.

Vannesa Rosales a été arrêtée le 12 octobre 2020 et inculpée pour déclenchement d'un avortement, conspiration et association de malfaiteurs. Elle a fait l'objet d'une mesure d'assignation à résidence à compter du 11 janvier 2021 et a attendu une audience préliminaire pendant plus de six mois.

Des ONG vénézuéliennes et internationales comme 100%Estrógeno et Women's Link ont inlassablement fait campagne en sa faveur à partir du moment où elle a été arrêtée. Une semaine après le lancement par Amnesty International d'une action urgente demandant la tenue de cette audience et l'abandon des poursuites engagées contre Vannesa Rosales, une audience a eu lieu, un non-lieu a été prononcé et Vannesa Rosales a été remise en liberté sans qu'aucune charge ne soit retenue contre elle.

La détention de Vannesa Rosales est intervenue dans un contexte de répression et de criminalisation systématiques des défenseures et défenseurs des droits humains au Venezuela. Le harcèlement et la stigmatisation des personnes qui mènent des activités en faveur des droits humains dans le pays sont constants, et nombre de ces personnes font l'objet de représailles (menaces, stigmatisation publique, arrestations arbitraires et atteintes à leur intégrité physique, notamment).

Amnesty International va continuer de faire campagne pour la protection des défenseur.e.s des droits humains au Venezuela, et pour la promotion des droits sexuels et reproductifs dans le pays, où les restrictions qui pèsent sur ces droits sont parmi les plus sévères de toute l'Amérique latine.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Vannesa Rosales (elle)**

**CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 80/21**

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr53/4454/2021/fr/>**